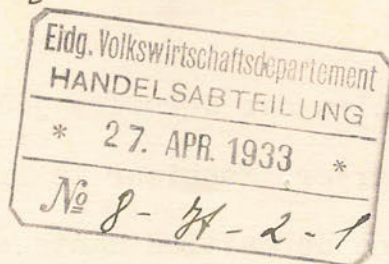


11282

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

5/a/5.

A RAPPELER DANS LA RÉPONSE



ROME 127, LE 24 avril 1933.

PIAZZA DELLA CROCE ROSSA, 3

Monsieur le Président de la Confédération,

En me référant au message que vous avez bien voulu faire parvenir ce matin à M. le Conseiller fédéral Motta, j'ai l'honneur de vous faire savoir que M. Motta a saisi l'occasion d'un entretien qu'il a eu aujourd'hui avec le Chef du Gouvernement italien pour lui donner connaissance de votre télégramme. Il a exposé à M. Mussolini le problème tel qu'il se présente et la nécessité absolue dans laquelle nous nous trouvons, surtout pour des raisons morales et non pas pour des raisons d'ordre protectionniste ou fiscal, d'obtenir le consentement du Gouvernement italien, sans que celui-ci exige une contre-prestation, au relèvement, dans la mesure fixée, des taux afférents à la soie artificielle.

M. Mussolini n'était pas au courant du problème. Il a cependant assuré M. Motta qu'il parlerait de ce problème avec le Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères et qu'il examinerait notre demande avec toute la bienveillance possible.

M. Homberger, qui rentre en Suisse ce soir, mettra le directeur de la Division du Commerce au courant des conversa-

Au Département fédéral de l'Economie publique,

B E R N E .



tions qui ont eu lieu ces derniers jours à Rome.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'assurance de ma très haute considération.

Wagnier